



**Communauté
de Communes
du Haut-Lignon**
13, allée des Pâquerettes
43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63
cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

Tence, le 20 octobre 2026

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les
Délégués Communautaires
de la CCHL

N/Réf : PGR/26/0051

Objet : Conseil Communautaire du 28 octobre 2026.

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu :

Mercredi 28 octobre 2026 à 20h00 à la mairie de Tence

selon l'ordre du jour suivant :

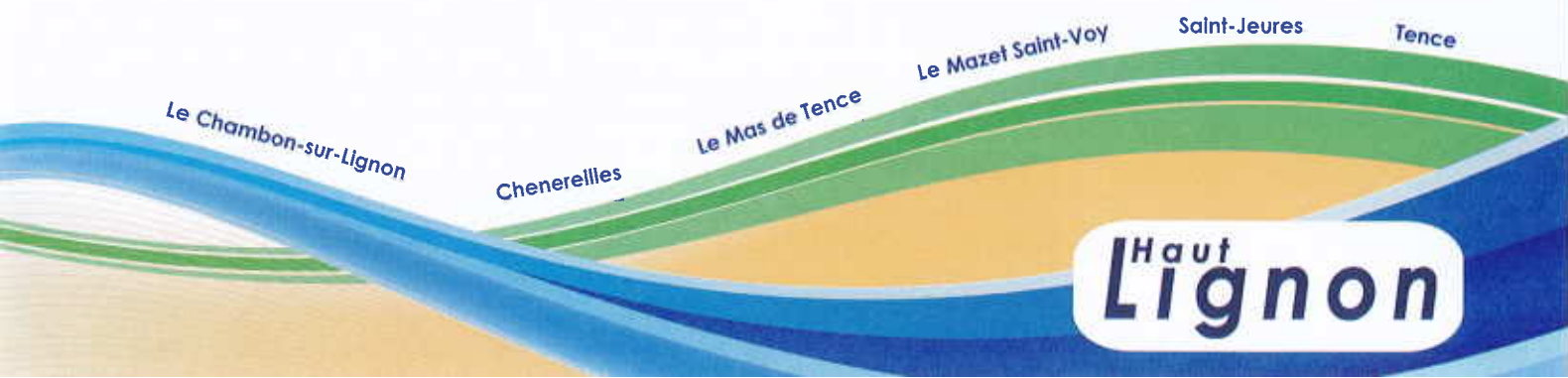
- Désignation du secrétaire de séance.

- Approbation des comptes-rendus des conseils communautaires du 20 juillet 2026

- Dossiers :

○ **1 – Finances – Personnel – Patrimoine Immobilier :**

- 1.1) Délibération pour attribution d'une subvention au comité d'animation du Mazet Saint-Voy.
- 1.2) Délibération pour signature d'une convention pour un groupement de commandes pour le RGPD.
- 1.3) Délibération pour signature d'une convention d'adhésion au service Santé et prévention au travail mis en place par le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- 1.4) Délibération pour signature d'une convention d'adhésion au service assistance progiciels et dématérialisation des procédures mis en place par le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- 1.5) Délibération pour signature d'une convention d'adhésion au service mission médiation proposé par le Centre de Gestion de la Haute-Loire.
- 1.6) Délibération pour création d'un poste d'adjoint administratif territorial.



- **2 – Economie et Agriculture :**
 - 2.1) Délibération pour déposer une candidature auprès de la Région Auvergne pour la mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial.
 - 2.2) Délibération pour signature d'une convention avec Haut-Pays du Velay Communauté pour la mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial.
- **3 – Petite Enfance – Handicap – Social et LAEP :**
 - 3.1) Délibération pour fixer le montant de subvention aux crèches associatives pour l'année 2026.
 - 3.2) Délibération pour signature d'une convention d'utilisation des locaux de la Crèche du Mazet Saint-Voy avec l'association Les Pitchounets.

- Questions diverses.

Vous souhaitant bonne réception de cette invitation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la CCHL,
David SALQUE-PRADER.

